

**Séance ordinaire du 12 décembre 2023
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE**

Délibération n°12122023D12

Objet : Finances – Intégration dans l’actif d’une parcelle de terrain vendue à la communauté de communes Cœur de Savoie pour l’extension de la ZAC Plan Cumin

Date de la convocation et de l’affichage : 6 décembre 2023
 Nombre de conseillers en exercice : 29
 Nombre de conseillers présents : 22
 Nombre de pouvoirs : 6
 Nombre de conseillers n’ayant pas pris part au vote : 0
 Nombre de votants : 28
 Pour : 28
 Contre : 0
 Abstention : 0

Le 12 décembre 2023, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET	X			
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAUPUIS	X			
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET	X			
Annie BERARD	X			
Christine CARREL	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Roger BILLARD		X		Jacques VELTRI
Régine DUCRET		X		Chantal GIRAUD
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Fabien CHAMPONNOIS	X			
Séverine DEBERNARDI		X		Christine CARREL

Accusé de réception en préfecture
 073-200083681-20231212-12122023D12-DE
 Date de réception préfecture : 20/12/2023

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Sarah HENICKE		X		Annie BERARD
Jean-Luc PLAGNOL		X		Francine BORDON
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Mylène AVILA	X			
Aly DIARRA			X	
Yves GOAËR		X		Ghislain GARLATTI

Secrétaire de séance : Daniel GALLET

Rapporteur : Caroline LEVANNIER, Adjointe au Maire en charge des Finances, de l'Enfance et de la Jeunesse

Il est rappelé aux membres du conseil la délibération 06072021D03_3 votée le 6 juillet 2021 qui autorisait la vente de terrains communaux situés dans le périmètre de la ZAC 2 Plan Cumin à la communauté de commune Cœur de Savoie. Le prix de vente avait été fixé après une estimation des services du Domaine (4,50 euros / m²). Un acte notarié a été signé et la somme de 194 121 euros a été versée par la communauté de communes Cœur de Savoie. Néanmoins cette somme n'a pas encore été intégrée dans la comptabilité de la commune car les parcelles vendues ne figuraient pas à l'actif de la commune.

C'est pourquoi, afin de régulariser la situation, il est proposé au conseil d'intégrer les parcelles objet de la vente à la CCCDS à l'actif de la commune pour le prix de 194 121 euros, sous le numéro d'inventaire 2023_2111_000002 au compte 2111, et de les sortir de l'actif pour le même montant. Les écritures de cession ne feront apparaître aucune plus-value ni aucune moins-value.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **INSCRIT** à l'actif de la commune les parcelles objets de la délibération n°06072021D03_3 pour un montant de 194 121 euros ;
- **SORT** les parcelles en question de l'actif pour le même montant ;
- **DIT** que les écritures de cession ne feront apparaître ni plus-value ni moins-value.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 12 décembre 2023

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le

Le Maire,
Franck VILLAND



Le secrétaire de séance,
Daniel GALLET

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20231212-12122023D12-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Délibération du conseil municipal du 12 décembre 2023 n°12122023D12